



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

électricité

Question écrite n° 99973

Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de M. le ministre auprès de la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur nos réseaux électriques transfrontaliers, notamment avec l'Allemagne et l'Espagne. Le commissaire européen à l'énergie, Günther Oettinger, dans un entretien publié mercredi 2 février 2011 par le journal allemand *Die Welt*, estime que la France doit développer ses réseaux électriques transfrontaliers avec l'Allemagne et l'Espagne, en raison d'un manque de liaisons entre la France et l'Espagne, mais aussi entre la Rhénanie-Palatinat et le Bade-Wurtemberg ainsi que l'Alsace et la Lorraine. Il lui demande si le Gouvernement partage cette analyse et, si oui, ce qu'il entend faire en la matière.

Texte de la réponse

La France dispose actuellement de quatre interconnexions avec l'Allemagne ; il s'agit des lignes Vigy-Uchtelfangen (400 kiloVolts), Mulbach-Eichstetten (400 kV), Saint-Avold - Ensdorf et Vogelgrun - Eichstetten (225 kV). Compte tenu des transits prévisibles dans les années qui viennent, ces liaisons sont considérées comme suffisantes et il n'est pas prévu d'en construire de nouvelles. Pour ce qui concerne les échanges électriques avec l'Espagne, nous disposons actuellement de 6 interconnexions : il s'agit des lignes Cantegrit-Hernani et Baixas-Vich (400 kV), de Argia Mouguerre-Arkale et Pragnieres-Biescas (225 kV), et Luchon-Benos et Errondenia-Irun (150 kV). Ces interconnexions sont fréquemment saturées, c'est pourquoi un projet de liaison France Espagne permettra de porter la capacité d'échanges à 2 800 mégawatts (MW), alors qu'elle n'est actuellement que de 1 400 MW. Ce projet remonte aux années 80. Devant les difficultés rencontrées pour trouver un tracé consensuel, les deux pays ont demandé en 2006 à la Commission européenne la désignation d'un coordinateur européen ; M. Monti a été désigné en septembre 2007. Lors du séminaire intergouvernemental de Saragosse du 27 juin 2008, les deux Gouvernements ont signé un accord prévoyant, sur la base du rapport de M. Monti, la réalisation d'une ligne terrestre en courant continu, reliant les postes de Baixas (F, Pyrénées Orientales) et de Santa Llogaia (ES), mise en souterrain sur toute sa longueur (70 km). La ligne tirera partie des infrastructures déjà existantes (autoroute, LGV). La ligne devrait être mise en service en 2014, pour un coût de l'ordre de 700 M€. Une aide financière de 225 M€ a été attribuée pour ce projet dans le cadre du plan de relance de l'Union Européenne. L'arrêté de déclaration d'utilité publique de cette liaison a été signé le 22 avril 2011 et les travaux commenceront à l'automne 2011. D'autres liaisons sont à l'étude, afin de porter la capacité d'échanges à terme à 4 000 MW.

Données clés

Auteur : [M. Christian Eckert](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99973

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Industrie, énergie et économie numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 2011, page 1417

Réponse publiée le : 15 mai 2012, page 3871